

QUELQUES NOUVEAUTÉS PARCOURSUP 2023

NOUVEAU MOTEUR DE RECHERCHE ET NOUVELLES FICHES DE FORMATION

✓ Une information plus claire :

Le moteur de recherche des formations a été repensé pour être plus simple d'utilisation et plus intuitif.

Les fiches de présentation de chaque formation sont à présent structurées autour de 6 rubriques pour en faciliter la lecture. **Vous y retrouverez les informations importantes** à consulter pour faire vos choix, notamment **le contenu de la formation, le statut de la formation (public/privé), la nature de la formation (formation sélective/non sélective ou en apprentissage), les frais de scolarité ou encore les dates des journées portes ouvertes.**

✓ Une information plus riche :

Des nouvelles données **issues de la session 2022** sont mises à votre disposition pour chaque formation.

Par exemple, **la répartition par type de baccalauréat des candidats qui ont été classés en 2022 par la formation et qui étaient en position de recevoir une proposition d'admission ou le rythme d'envoi des propositions d'admission.** Et pour la majorité des BTS et les mentions complémentaires, vous retrouvez des informations sur l'insertion professionnelle après la formation.

✓ Une information plus transparente :

Pour répondre à vos attentes en matière de transparence, une nouvelle rubrique « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » présentent les critères définis par les formations de manière plus détaillée et plus lisible.

Deux niveaux de lecture vous sont proposés :

- **La grille synthétique d'analyse des candidatures** qui vous permet d'avoir une vue d'ensemble des critères définis par la formation, avec leur degré d'importance, exprimé en pourcentage
- **La liste détaillée des critères avec leur importance, ainsi que les éléments pris en compte par la formation dans votre dossier**

Et vous pouvez également consulter dans cette rubrique des **conseils formulés par les formations sur les parcours recommandés au lycée mais aussi sur la manière d'élaborer votre candidature.**

PRISE EN COMPTE DES ÉPREUVES D'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

En plus des notes des épreuves anticipées de français et des bulletins scolaires de l'année de 1^{ère} et des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres (ou 1^{er} semestre), **les notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité seront prises en compte dans Parcoursup en 2023.**

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DU SPECTACLE VIVANT

De nouveaux établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'art et du spectacle vivant ont intégré Parcoursup mais pour quelques établissements encore, la candidature doit se faire **hors Parcoursup, directement auprès des établissements.** Pour chaque établissement concerné, les modalités de candidature sont précisées sur la fiche détaillée de la formation sur Parcoursup.